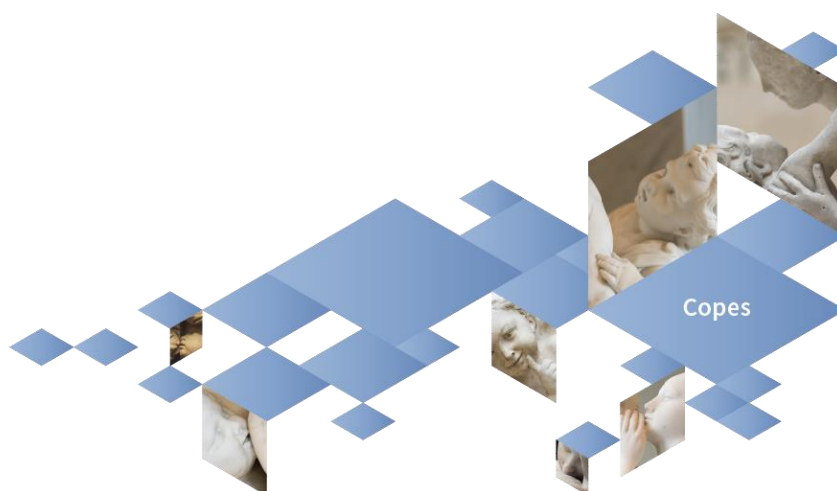
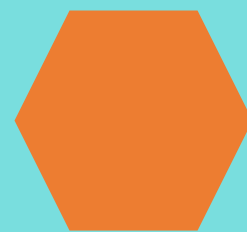


COPEES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



26, boulevard Brune - 75014 Paris

Tél. : 01 40 44 12 27 - Fax : 01 40 44 12 24

Courriel : formation@cop.es.fr



ASSOCIATION
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

COPES

Directrice : Christine ASCOLI-BOUIN

Directrice adjointe : Emmanuelle SUCHAUD

ÉTABLISSEMENTS METTANT EN ŒUVRE LES MISSIONS DE L'ASSOCIATION



- HÔPITAL DE JOUR ANDRÉ BOULLOCHE : 56, rue du Faubourg Poissonnière - 75010 Paris

Tél. : 01 42 46 08 60 - Fax : 01 42 46 46 54 - Courriel : hjp@cerep-phymentin.org

- HÔPITAL DE JOUR EPI : 3, rue de Ridder - 75014 Paris

Tél. : 01 45 45 46 79 - Fax : 01 45 45 13 42 - Courriel : epi@cerep-phymentin.org

- HÔPITAL DE JOUR DU PARC MONTSOURIS : 20, boulevard Jourdan - 75014 Paris

Tél. : 01 45 88 89 54 - Fax : 01 45 81 27 10 - Courriel : hjm@cerep-phymentin.org

- HÔPITAL DE JOUR USIS : 3, rue de Ridder - 75014 Paris

Tél. : 01 45 45 46 91 - Fax : 01 45 45 68 19 - Courriel : usis@cerep-phymentin.org

- CMPP DENISE WEILL : 29, rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris

Tél. : 01 48 24 76 14 - Fax : 01 48 00 90 32 - Courriel : cmpp@cerep-phymentin.org

- CMPP SAINT-MICHEL : 6, allée Joseph Recamier - 75015 Paris

Tél. : 01 45 30 03 06 - Fax : 01 45 30 03 07 - Courriel : cmpp.saintmichel@cerep-phymentin.org

- COFI-CMP : 57, rue de l'Abbé Groult - 75015 Paris

Tél. : 01 53 68 93 46 - Fax : 01 53 68 93 55 - Courriel : coficmp@cerep-phymentin.org

- IME : 11, rue Adolphe Mille - 75019 Paris

Tél. : 01 42 00 53 15 - Courriel : ime@cerep-phymentin.org

- COPES : 26, boulevard Brune - 75014 Paris

Tél. : 01 40 44 12 27 - Fax : 01 40 44 12 24 - Courriel : formation@copes.fr





TABLE DES MATIÈRES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	2
ÉDITORIAL.....	2
TEMPS FORTS.....	2
BILAN DE L'ACTIVITÉ.....	2
PROJETS 2018.....	2

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT : Professeur Bernard Golse

VICE-PRÉSIDENT : Professeur Guy Atlan (démission en mai 2017 à l'assemblée générale)

VICE-PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE : Docteur Jacques Angelergues

TRÉSORIÈRE : Odile Naudin

SECRÉTAIRE ADJOINTE : Docteur Martine Agman

MEMBRE : Mme Dominique Girodet

MEMBRE : M. Claude Lepen

MEMBRE : Docteur Françoise Moggio

MEMBRE : Docteur Denys Ribas

MEMBRE : Mme Suzanne Srodogora

La stratégie décidée en début 2017 au regard de la situation très préoccupante de l'année précédente et les efforts majeurs qui en ont découlé ont abouti à des résultats qui pour ne pas être mirifiques sont néanmoins tout à fait encourageants.

Le bilan de cette année est réconfortant et rassurant. Se recentrer sur le cœur de métier a porté ses fruits et permet d'envisager l'avenir d'une façon certes encore très fragile mais dans des perspectives constructives.

Le Copes est fier d'être toujours présent dans le champ de la formation permanente et d'avoir maintenu malgré les vicissitudes budgétaires et normatives la qualité de ses actions. Nous sommes encore et toujours repérés comme un lieu de grande qualité tant dans le choix des formateurs, les thématiques travaillées, l'accueil réservé à tous... bref, un lieu de pensée où il fait bon être.

À nous de préserver cette réputation d'excellence ! Pression de taille !

Il faut rendre hommage à l'équipe du Copes très malmenée et sollicitée cette année : un départ d'une chargée de mission. Un autre départ au secrétariat, poste resté vacant un trimestre entier. Ceci dans le contexte d'une charge de travail exponentielle et d'une équipe de petite taille ! Nul ne s'est démobilisé et l'équipe a réussi à maintenir le cap, ce qui témoigne d'une réelle identification aux enjeux du Copes. Voilà indéniablement un des points forts du Copes !

Nous allons de ce fait pouvoir à nouveau ouvrir le Copes sur des perspectives plus larges et innovantes, penser de nouveaux partenariats, de nouveaux outils pédagogiques, de nouvelles thématiques... et penser l'avenir en termes moins frileux !





Dans la continuité de 2016 qui a été une année de centration sur l'organisation interne pour faire face à la charge de travail, 2017 a maintenu cette dynamique. Pas de répit mais tous les projets ont été maintenus et développés selon les objectifs fixés.

① LES CONFÉRENCES DU SOIR

Ce nouveau format inauguré en 2016 a été proposé en 2017 sous forme de 5 conférences se déroulant de janvier à novembre. Il s'agit d'un temps court (horaire maintenu de 19 h à 21 h), proposé en dehors des temps de travail des professionnels et à coût attractif. Le thème conducteur de 2017 était autour de la question de la « panne de vie » : « Quand les bébés, les enfants ou les adolescents ne veulent plus vivre ». Sujet complexe et peut-être sinon tabou du moins difficilement mis au travail dans nos sociétés. Dans la tradition du Copes, les approches de chaque conférence se déclinent autour de la psychopathologie et des prises en charge bien sûr mais aussi des apports de la neurobiologie, de la sociologie ou de l'anthropologie.

Au vu de la très mauvaise acoustique de l'amphithéâtre de l'institut Paris Brune dans lequel est installé le Copes, mais aussi de son manque de confort, il a été envisagé de proposer ce moment de transmission et de rencontre dans un lieu plus chaleureux. Ainsi, la deuxième conférence en mars et les suivantes ont eu lieu dans un petit théâtre parisien (la Comédie Saint-Michel). Cette salle est plus propice à recevoir une conférence tout en restant à dimension humaine afin de privilégier les relations entre conférenciers et professionnels et dans le public. Ont été aussitôt associés les services d'un cameraman-monteur qui capte chaque conférence. Après montage, les vidéos sont proposées en partie ou dans leur intégralité sur le site du Copes (via une page *YouTube*).

La fréquentation de ce cycle 2017 a été très bonne au regard de l'année précédente puisque en moyenne il y a eu 65 professionnels inscrits par conférence pour une petite trentaine en 2016.

La diffusion soutenue cette année, en plus du réseau habituel blog et site du Copes, par Marie Rat (cf. plus loin) a permis de développer un peu plus la communication : des relances par emailing ont permis d'annoncer séparément chaque conférence. Il faut espérer que cette diffusion associée à la qualité des conférences (qui représentent une sorte de « vitrine » des thématiques du Copes) contribuera au fur et à mesure à faire connaître ces actions.

Ce cycle annuel de conférence est investi comme un projet pouvant permettre au Copes de se faire connaître auprès d'un public encore inconnu et pouvant se décliner chaque année sur des thématiques diverses et variées, ouvrant des perspectives de travail et de rencontres prometteuses.

② CONTINUITÉ DES ACTIONS DE QUALIFICATION DES ORGANISMES DE FORMATION DE QUALITÉ

En 2016, le Copes est entré dans la démarche de qualification OPQF. Les changements de nomenclature, de consultants et la charge de travail qui en découle ont largement englouti le temps de travail d'une partie de l'équipe jusqu'à mi-2017, date de l'obtention du certificat de la qualification professionnelle. Dans le même temps, une démarche de référencement au Datadock a dû être entreprise, pour que le Copes soit reconnu, avant le 30 juin 2017, comme organisme répondant aux 21 indicateurs qualité permettant les financements de certains OPCA tel Unifaf.

L'inscription du Copes en tant qu'organisme de DPC a aussi beaucoup sollicité cette année les capacités de l'équipe pour d'abord, mettre à jour des modifications d'enregistrement des programmes et pour se tenir informé des nouvelles règles justifiant cet enregistrement à l'Agence nationale du développement professionnel continu.

Ces démarches, éloignant souvent les permanents du Copes du cœur de métier mais surtout étant très chronophages, ont largement marqué l'activité de l'année 2017. Elles permettent certes d'harmoniser et de mettre à jour certaines procédures, mais leurs exigences dépassent parfois les réglementations essentielles de la formation et demande d'entreprendre de gros chantiers qui éloignent le Copes de sa préoccupation majeure à savoir proposer des espaces de pensée clinique à des professionnels issus de pratiques et d'horizons divers.

2017 a donc vu se mettre en place un plan d'amélioration continue (PAC) qui reprend l'échéancier de ces actions et suit l'amélioration continue de la qualité.

Cet outil permet en soi une certaine structuration des outils internes, tout en empiétant sur les projets et les tâches habituels du Copes : les temps d'échanges autour des projets en cours (brochure, conférences, colloques...) ou à venir (rencontre avec des partenaires...).

⑤ SUSPENSION DU PROJET DE GROUPEMENT

L'association Cerep-Phymontin, par le biais du Copes en lien avec l'Association des Paralysés de France (APF), la Sauvegarde de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte en Yvelines, le centre de formation Saint-Honoré et le centre hospitalier intercommunal de Meulan-les-Mureaux s'étaient réunis afin de penser et construire un dispositif associant formation, recherche, expertise et évaluation en lien avec les politiques publiques afin de créer de nouveaux parcours de formation initiale ou continue. L'objectif résidait dans la création à terme d'une Haute école en action sociale, médico-sociale et de santé.

En accord avec la direction générale, il a été décidé de mettre en veille la participation de l'association Cerep-Phymontin et du COPES sur ce projet.

1 L'ACTIVITÉ INTER

L'activité inter du Copes en 2017 est bien plus favorable que celle de l'année précédente dont la lecture était assez pessimiste. Certains indicateurs (nombre d'inscriptions, taux d'annulation, chiffre d'affaires) sont meilleurs mais sont contrebalancés par d'autres en baisse (taux de remplissage des stages). Les formations inter sont organisées en stages, en cycles et en conférences. Les partenariats sont indiqués à part, le produit indiqué (en €) correspond au chiffre d'affaires du Copes exclusivement (le chiffre d'affaires des partenaires n'est pas transmis ici).

ANNÉES	FORMATIONS RÉALISÉES/PRÉVUES		JOURS DE FORMATION	STAGIAIRES	PRODUITS DE L'ACTIVITÉ INTER EN €
2010	55/68	80,88 %	274	692	658 806
2011	54/73	73,97 %	356	603	548 715
2012	55/71	77,46 %	273	624	596 361
2013	51/61	83,60 %	239	611	587 066
2014 (PARTENARIATS INCLUS)	53/76	69,73 %	232	644	577 725
2015 (PARTENARIATS INCLUS)	69/81	85,18 %	273	1 357	672 949
STAGES ET CYCLES 2016	60/83	72,28 %	222	527	450 326
CONFÉRENCES	6			136	3 460
TOTAL 2016					453 786
STAGES ET CYCLES 2017	63/70	90 %	223	550	533 409
CONFÉRENCES	5/5	100 %	5	326	6 102
PARTENARIATS	5/10	50 %		10	6 630
TOTAL 2017	-	-	-	-	546 141

NOMBRE DE FORMATIONS PROGRAMMÉES EN 2010 : **68**

NOMBRE DE FORMATIONS PROGRAMMÉES EN 2011 : **73**

NOMBRE DE FORMATIONS PROGRAMMÉES EN 2012 : **71**

NOMBRE DE FORMATIONS PROGRAMMÉES EN 2013 : **61**

NOMBRE DE FORMATIONS PROGRAMMÉES EN 2014 : **76**

NOMBRE DE FORMATIONS PROGRAMMÉES EN 2015 : **77**

NOMBRE DE FORMATIONS PROGRAMMÉES EN 2016 : **83**

NOMBRE DE FORMATIONS PROGRAMMÉES EN 2017 : **70**

+ 5 CONFÉRENCES ET 10 PARTENARIATS

Le taux d'annulation en 2017 (10 %) est le **meilleur observé depuis longtemps**. Il résulte essentiellement d'une **volonté de maintenir les formations en difficulté** pour ne pas pénaliser les professionnels inscrits sans oublier l'aspect anti-productif des annulations : en plus de redoubler le travail des permanents, annuler renvoie une image du Copes extrêmement négative aux prescripteurs, financeurs et professionnels. Certains stages ont été maintenus à un nombre de stagiaires assez bas (6 au minimum) lorsque la thématique le permettait et après concertation avec l'animateur. Certaines formations ont même été reformatées à l'occasion : elles ont pu voir le nombre des intervenants ponctuels ou de journées diminuer. Ceci explique que **le taux de remplissage est donc à la baisse** de 0,5 points, passant de 9,2 en 2016 (9,7 en 2015) à **8,7** en 2017.

Il faut quand même noter qu'en dépit d'un maintien plus soutenu des formations en difficulté (6 formations en tout ont fonctionné avec un nombre réduit de stagiaires), on constate **une légère augmentation du nombre d'inscrits sur l'année** pour les formations inter *stricto sensu* (stages et cycles). Cette hausse de 33 stagiaires (soit **6,2 %**) est somme toute relative et contradictoire avec la hausse du chiffre d'affaires (**+ 19,9 %**). Cela signifie que les formations les plus longues ont été davantage choisies par les professionnels.

Ces remarques vont dans le sens d'un nombre limité de propositions de formations au sein du catalogue (question posée chaque année). La conjoncture actuelle ne permet plus un trop grand choix de propositions risquant d'éparpiller les inscriptions et d'entraîner des annulations. La proposition de formations inter limitée à 70 en 2017 a sans doute permis une meilleure répartition des inscriptions et moins d'annulations.

- **Les conférences du soir**

Augmentation du chiffre d'affaires de 76,3 % entre 2016 et 2017.

Comme annoncé dans la première partie « temps forts », la fréquentation de ce cycle 2017 a été très bonne au regard de l'année précédente puisque en moyenne il y a eu 65 professionnels inscrits par conférence pour une petite trentaine en 2016. La thématique, la qualité des intervenants, leur diversité et le début d'une diffusion au public des professionnels expliquent probablement cette augmentation de la fréquentation. Dès la deuxième séance, les conférences ont eu lieu à la Comédie Saint-Michel (Paris 5^e), centrale géographiquement et à taille humaine et dotée du charme « cosy » d'un vieux théâtre. Les conférences s'y sont installées assez naturellement au cours de l'année. Cela génère naturellement un coût de location qui diminue les bénéfices mais l'action reste rentable financièrement.

- **Les partenariats**

Les partenariats se sont poursuivis tant leur raison d'être sont évidentes : espaces de pensée partagée mais aussi de rencontres, préservant ainsi le Copes (et ses partenaires) d'enfermement stérile et improductif dans une activité trop préservée. Les partenariats sont en réalité de toutes sortes : co-construction entre partenaires de projets, inclusion de projet pédagogique d'un partenaire au sein de programmes Copes, soutien de diffusion et/ou administratif venant renforcer le croisement des identités et le partage de valeurs communes... Mais tous ces partenariats ont avant tout comme objectif de répondre au plus près des attentes et besoins des professionnels : c'est en croisant les expériences et les apports scientifiques que l'esprit d'ouverture et de rencontre clinique et théorique cher au Copes prend tout son sens.

En inter, ont été mis en place en 2017 des partenariats avec Babel Formation, Pikler Lóczy France et Préaut et en intra avec APF Formation et Babel Formation.

② L'ACTIVITÉ INTRA

ANNÉES	FORMATIONS RÉALISÉES/PRÉVUES		JOURS DE FORMATION	PRODUITS DE L'ACTIVITÉ
2010	95/166	57,22 %	320	443 533
2011	105/177	59,32 %	344	442 486
2012	110/177	62,14 %	290	445 146
2013	112/190	58,95 %	348,5	456 662
2014	111/190	58,42 %	346	497370
2015	120/224	53,57 %	348	467 896
2016	133/217	61,29 %	372	520 413
2017	127/235	54,04 %	339	472 731
DONT PARTENARIATS	2/2	-	5	1 136

NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS EN 2010 : **166**

NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS EN 2011 : **177**

NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS EN 2012 : **177**

NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS EN 2013 : **190**

NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS EN 2014 : **190**

NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS EN 2015 : **224**

NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS EN 2016 : **217**

NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS EN 2017 : **235**

Encore plus et comme chaque année, l'activité intra a largement mobilisé l'équipe. **Le nombre de demandes de formations**, après une stagnation en 2016, **a continué sa progression : 235 dossiers ouverts (record battu)**. L'ouverture de plus de 20 dossiers par mois et le suivi de ceux en cours (écriture du projet en lien (plusieurs allers-retours) avec l'institution et le formateur, logistique et aspects administratifs, bilans...) entraînent évidemment une saturation de la charge de travail, soulignée chaque année, des chargées de mission en premier lieu mais aussi du reste de l'équipe. **Le nombre de projets acceptés** revient à un taux « classique » soit **d'un peu plus de un sur deux (54 %)** après une année 2016 avec un taux de réalisation supérieur. Le Copes a tenté (avec succès) de répondre à l'ensemble des demandes (si elles entraient bien sûr dans les domaines de compétence du Copes) en gardant le cap sur la qualité des échanges et des contenus proposés. Il va s'en dire que ce surcroît de travail est venu réduire le temps disponible pour développer les procédures internes (voir plus bas) ou des espaces de réflexion sur des chantiers à mener au Copes (nouvelles thématiques inter, innovation de nouveaux formats, développement de la communication...).

Le chiffre d'affaires intra connaît une **baisse** par rapport à l'année précédente qui a été une année exceptionnelle (- 9,4 %) mais se stabilise par rapport à celui de l'année 2015 : il varie de 1,03 % à la hausse. Il semble que l'activité intra trouve son rythme dans un taux d'acceptation moyen (supérieur à 50 %) et dans la **réalisation de formations de plus en plus courtes** (le **nombre de jours moyen** par formation ne cesse de décroître : 2,9 en 2015, 2,7 en 2016 et **2,6 en 2017**).

En conclusion, l'augmentation du nombre de demandes de formations en intra vient souligner la « notoriété » du Copes dans le secteur de la formation sur site mais aussi du glissement des investissements vers la formation collective. Le taux de dossiers ouverts reste satisfaisant au vu de la concurrence toujours plus grande sur le marché (concurrence essentiellement financière nous semble-t-il). Le nombre de jours par formation (parfois une seule journée !) vient signifier, si besoin était, que ce **secteur est touché**, comme le secteur inter, **par des restrictions budgétaires** (et peut-être idéologiques) mettant à mal les espaces de rencontre clinique et de temps nécessaires au développement de la pensée en formation.

- **Le taux de satisfaction des stagiaires**

Concernant les actions de **formations inter** (stages et cycles), le taux de satisfaction des stagiaires est de **95,21 %** (96,03 % en 2016) et concernant les actions de **formations intra**, il est de **92,52 %** (91,30 % en 2016). Ces taux garantissent la qualité des formations telles que le Copes l'a définie.

③ ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL EN EUROS

	2013	2014	2015	2016	2017	2016 À 2017
CONFÉRENCES	0	0	0	3 460	6 102	-
STAGES	358 126	383 140	393 839	314 198	405 797	-
CYCLES	228 940	161 350	222 100	128 198	127 612	-
TOTAL INTER	587 066	577 725	615 939	445 856	539 511	+ 21 %
TOTAL INTRA	456 662	506 770	467 896	520 413	471 595	- 9,4 %
TOTAL INTER ET INTRA	1 043 728	1 084 495	1 083 835	966 269	1 011 106	+ 4,64 %
PARTENARIATS	34 665	31 416	57 010	7 930	7 766	-
ESCALES	21 990	18 490	0	0	-	-
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	1 100 384	1 134 401	1 140 845	974 199	1 018 872	+ 4,58 %

À noter la hausse de 4,58 % du chiffre d'affaires total du Copes dans la mesure où les produits des partenariats sont ceux encaissés par le Copes et non le résultat global de l'action de partenariat, c'est-à-dire un chiffre d'affaires global au plus juste.

Dans la continuité des conclusions ci-dessus, le chiffre d'affaires inter connaît une hausse rassurante par rapport à la sombre année 2016 et celui intra, bien qu'en baisse par rapport à la très bonne année 2016, reste à hauteur des années précédentes malgré la surcharge de travail. Ces résultats sont donc encourageants.

④ ÉVOLUTION DES OUTILS ET DES PROCÉDURES

L'année 2017, dans la continuité de 2016, a été une année charnière dans le long travail de reprise des procédures internes au sein d'engagement qualité (OPQF et Datadock) comme décrit dans la première partie. La phase 3 concernant les fonctionnalités de gestion de la base de données Armilia a bien été entamée mais n'est pas terminée : 2017 aura vu le rapatriement de certaines tâches administratives sur Armilia ainsi que la gestion de l'ensemble des activités de formation (inscriptions, conventions, lien avec la comptabilité, gestion du site, des paiements...) mais la transition n'est pas terminée et l'équipe continue à utiliser deux systèmes en parallèle (Forwin et Armilia).

Comme précisé dans « les temps forts », la finalisation de la démarche pour la qualification OPQF et pour l'enregistrement Datadock a engendré une grande refonte concernant à la fois **l'amélioration des procédures existantes** mais aussi la **planification de nouveaux chantiers** internes qui ont été portés au PAC (cf. première partie).

La brochure annuelle du Copes, catalogue de formation « historique », est construite et diffusée selon le modèle des années précédentes (10 000 ex). Elle reste l'outil de référence premier sous sa forme papier. Fabriquée au printemps, elle est distribuée autour du 30 juin avant que les institutions ne ferment pour les congés estivaux.

Les réunions de communication mensuelles, temps de prises de décisions stratégiques ou commerciales et de suivi de gestion des outils de communication, se sont déroulées selon un calendrier mensuel. En cours d'année, a rejoint l'équipe « communication » Marie Rat comme soutien, dans un premier temps, de la diffusion des conférences 2017 puis de la communication en général. Ses compétences ont été les bienvenues concernant la gestion des diffusions ciblées, les propositions de communication et leurs modalités (réseaux...), le suivi de certains développements (chaîne YouTube, enregistrements de petits films pour faire connaître l'offre...), l'organisation de certaines actions (travail sur le domaine adoption...). En plus de son regard à la fois extérieur mais aussi expert du Copes, Marie Rat apporte un atout indispensable au domaine communication du Copes qui a besoin de forces vives externes. La direction générale a cessé de participer directement à ces réunions « com » et en parallèle se sont mises en place en 2017 des réunions dites de « stratégies » réunissant la direction du Copes et la direction générale afin d'interroger les grandes questions liées au fonctionnement du Copes et à son déploiement stratégique, libérant ainsi les espaces et rendant le temps de travail de la communication à son premier objet.

Le blog a continué à être alimenté de manière très satisfaisante et ce, à distance, par la personne qui s'en charge. Il reste un lieu de découvertes riches et variées et est de plus en plus consulté.

Enfin **le DPC** (développement professionnel continu) en 2017 a encore beaucoup mobilisé l'équipe. Les changements de paradigmes initiés en 2016 par l'Agence nationale du DPC (ANDPC) ont demandé au Copes de reprendre les procédures de suivi des programmes DPC. Globalement, le temps passé à mettre en place la procédure et à l'appliquer n'est pas satisfaisant au regard des retours pour le Copes. Non seulement une petite partie de professionnels reçoivent une attestation (chiffre inter et chiffre intra) mais la perplexité demeure quant au bien-fondé de proposer des programmes DPC tant les exigences de l'ANDPC se renforcent et exigent des contenus pédagogiques objectivables dans la pratique, rendant de plus en plus complexe l'inscription des professionnels à des formations non médicales au sens technique du terme.

Au vu des constats sur l'activité 2017, 2018 devra à la fois maintenir le cap financier mais aussi maintenir le cap vers les innovations et les ouvertures... Il s'agira donc à la fois de tenir bon et à la fois de continuer à innover sans perdre de vue les réalités professionnelles et les besoins de ceux qui se forment. Les projets sont :

- ① Le développement des partenariats : sous leurs formes actuelles (co-construction de programmes pédagogiques) mais aussi développement de nouveaux formats (séminaires, conférences...) à Paris ou ailleurs avec de nouveaux partenaires.
- ② La participation à des actions non directement liées à la formation *stricto sensu* telle que la présence de la directrice du Copes au sein du jury Enfance majuscule en juin 2018. Malgré le manque patent de temps, le Copes, par le biais de ses cadres permanents, doit être présent au sein d'associations ou de collectifs.
- ③ L'implication première et évidente du Copes dans le grand projet de création de l'Institut Michel Soulé (IMS). L'Institut Michel Soulé aura pour vocation de constituer un espace d'enseignement, de formation, de recherche et d'expertise dans le champ de la santé mentale de la périnatalité, de la petite enfance, de l'enfance et de l'adolescence. Il s'agira de proposer des « *parcours d'enseignement et de formation* » (B. Golse) au travers de mise en lien de temps d'enseignement, de modules de formations et de stages d'application qui seront proposés aux professionnels ou aux futurs professionnels de la petite enfance de l'enfance et de l'adolescence. Les membres fondateurs, le Copes par le biais de l'association Cerep-Phymontin et l'association Pikler Lóczy France, souhaitent accueillir au sein de ce centre d'autres structures ou associations qui auraient cette volonté de mettre en commun leurs espaces de pensée et de formation. Le fil conducteur étant de faire groupe autour de valeurs cliniques et de représentations du soin partagées.

À terme, les diverses activités proposées par l'IMS pourraient être:

- des formations, sous la forme de stages, cycles ou conférences ;
- des parcours de formation appliquée alternant théorie et pratique sur des lieux cliniques ;
- des supervisions d'équipes et de professionnels (psychologues, psychothérapeutes...) ;
- des journées d'étude et séminaires ;
- des consultations spécialisées et d'expertise ;
- des activités de conseil ;
- des activités supports (gestion, comptabilité, qualité...).

Ces activités correspondant à un réel besoin des professionnels mais aussi des structures de soins et de formations selon le Copes et Pikler. Le projet est de rendre accessible et visible ce qui existe déjà mais peu centralisé. Mettre en commun les forces vives, proposer des nouvelles formations, au sein de parcours complets est un des premiers axes porteurs de ce projet. Un autre mais non des moindres est la volonté que chaque membre de cet institut conserve son identité. L'idée est de fédérer, de créer mais surtout de ne pas se confondre. Chaque structure conserverait son activité propre, son développement et la fidélité à sa filiation historique (aussi bien sur les plans administratifs que pédagogiques). L'objectif étant que les professionnels qui auront bénéficié des apports de l'IMS puissent en retirer une valeur ajoutée en termes de compétences, de recherche d'emploi et de considération par leurs pairs, par leur hiérarchie ou par leurs instances de tutelle.

Concernant les outils internes, encore et toujours :

- Renforcer au sein de l'équipe la démarche qualité (OPQF, Datadock et DPC) afin que les démarches puissent être repérables dans l'organisation du travail ;
- Suivre le PAC et mener à bien les grands projets comme la formation des formateurs ;
- Aboutir, concernant l'évolution du logiciel interne de formation, à la phase 3 qui permettra la gestion de la facturation et donc de l'autonomisation de l'ensemble des étapes administratives à partir d'une seule base de données ;
- Tester la nouvelle formule du conseil pédagogique, initiée à l'automne, afin de lui donner une place nodale en termes de propositions thématiques et de prises de contacts en lien avec le champ professionnel et la vie civile.



CONCEPTION ET RÉALISATION : SERVICE COMMUNICATION DU SIÈGE SOCIAL

RAPPORT D'ACTIVITÉ INTÉGRAL CONSULTABLE SUR NOTRE SITE INTERNET : [HTTP://CEREP-PHYMENTIN.ORG/](http://CEREP-PHYMENTIN.ORG/)

SIÈGE SOCIAL : 31 RUE DU FAUBOURG POISSONNIÈRE - 75009 PARIS - TÉL : 01 45 23 01 32

COURRIEL : VM.COM@CEREP-PHYMENTIN.ORG

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GRÉGORY MAGNERON, DIRECTEUR GÉNÉRAL

RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : VÉRONIQUE MISZEWSKI, CHARGÉE DE COMMUNICATION

N°ISSN : 2608-5429

DATE DE DIFFUSION : AVRIL 2018